

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

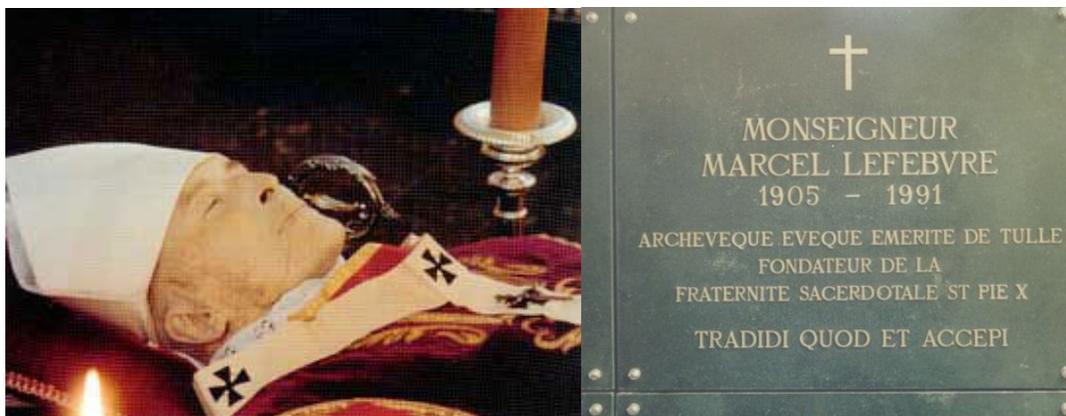
*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

mardi 10 octobre 2006

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Lettre ouverte SOLENNELLE aux quatre évêques de la FSSPX

Un appel poignant qui émane de fidèles à l'œuvre Sacerdotale de Mgr Lefebvre



Tradidi Quod et Accepi – J'ai transmis ce que j'ai reçu

Des fidèles attachés à la sauvegarde du sacerdoce catholique, but de l'œuvre épiscopale de Mgr Lefebvre nous font parvenir cette lettre ouverte très solennelle que nous nous empressons de communiquer étant donné la gravité de la situation. En annexe nous publions la lettre par laquelle les Supérieurs de la FSSPX demandait solennellement en juillet 1988 à Rome (Gantin) d'étendre l'excommunication des six évêques à eux tous. Dans la liste des signataires figurent... l'abbé Lorans et l'abbé Schmidberger qui tous deux oeuvrent avec zèle et acharnement à remettre entre les mains de l'abbé Ratzinger la FSSPX, ses évêques, ses prêtres, ses fidèles, ses lieux de culte, ses biens et ses legs.

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

LETTRE OUVERTE AUX QUATRE EVÊQUES DE LA FSSPX : Nos Seigneurs *Tissier de Mallerais, de Galaretta, Williamson et Fellay.*

Nos Seigneurs,

tous les quatre vous avez, des mains mêmes de Mgr Marcel Lefebvre, été ordonnés vrais prêtres catholiques selon le véritable Sacerdoce de Melchisédech par le rituel immémorial des Saints Ordres catholiques non adultéré par les liturgistes réformistes modernistes anti-christs conciliaires.

Vous avez été éminemment et étroitement associés par le même Archevêque catholique, fondateur en 1970 de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, à cette œuvre vouée par ce même fondateur **AVANT TOUT A LA PRESERVATION DE CE MÊME SACERDOCE CATHOLIQUE AUTHENTIQUE** (cf ci-après la Préface des Statuts de la FSSPX – 20 mars 1990 en annexe 1).

Avant même votre sacre épiscopal, vous avez été, tous les quatre **nommément**, les destinataires de la lettre de mission que vous a adressée Mgr Lefebvre, votre consécrateur principal (cf. ci-après la lettre aux quatre futurs évêques en annexe 2), lettre commençant ainsi : « *La chaire de Pierre et les postes de Rome étant occupés par des antichrists...* », et vous en avez accepté les termes.

Vous avez reçu à Ecône, le 30 juin 1988, des mains de ce même Archevêque Mgr Lefebvre et de celles de son co-consécrateur l'évêque catholique Mgr Castro-Meyer, **la consécration épiscopale catholique sacramentelle authentique, selon la forme sacramentelle essentielle immuable par laquelle tous les évêques catholiques de rite latin ont été sacramentellement consacrés depuis avant même l'an 300**, ainsi que l'a solennellement confirmé en 1947 le Pape Pie XII dans sa Constitution Apostolique *Sacramentum Ordinis*, texte irréformable revêtu des notes de l'infaillibilité du Magistère Pontifical :

« Comple in Sacerdote tuo ministerii tui summam, et ornamentis totius glorificationis instructum coelestis unguenti rore sanctifica6. »

C'est ainsi que vous avez été revêtus ce jour là de la plénitude du Sacerdoce catholique authentique, selon l'ordre de Melchisédech, institué pour ce même Sacrifice de Melchisédech de la Nouvelle et Eternelle Alliance, scellée dans le Sang même de Notre-Seigneur au soir du Jeudi Saint.

Par là même, Mgr Lefebvre réalisait son œuvre de PRESERVATION DU SACERDOCE CATHOLIQUE AUTHENTIQUE, source de la validité du SACRIFICE et des sacrements, en accomplissant sa propre devise épiscopale elle-même : « Tradidi quod et accepi », gravée à présent sur sa tombe, vous instituant ainsi tous les quatre, après lui, les garants de la pérennité de la PRESERVATION DE L'INTEGRITE DE CE MÊME SACERDOCE CATHOLIQUE.

A la suite de vos sacres épiscopaux, déclarés formellement « *excommuniés* », ainsi que vos deux évêques consécrateurs, par Wojtyla-Jean-Paul II et son Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, le « *Cardinal* » « *évêque* » conciliaire Ratzinger, vous avez été solidaires d'une lettre publique qui leur a été adressée, et qui était co-signée par nombre de prêtres membres éminents de la FSSPX, par laquelle les signataires associés à vous revendiquaient comme un honneur et un hommage à votre combat pour la

préservation du sacerdoce catholique, cette prétendue « *excommunication* » fulminée de la part d'imposteurs apostats, et donc dénuée de toute validité (cf. lettre ouverte ci-après en Annexe 3).

Nos Seigneurs,

c'est au titre de ce qui précède, et conscients qu'au sein de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, **VOUS SEULS, AUTHENTIQUES EVEQUES CATHOLIQUES**, êtes investis des grâces d'Etat de l'Eglise ENSEIGNANTE, nous nous faisons ici les interprètes de nombre de clercs et laïcs qui veulent demeurer fidèles à la FOI catholique ainsi qu'aux messes et sacrements VALIDES **pour vous demander de prendre publiquement position face aux dérives actuelles angoissantes qui menacent directement la PRESERVATION DU VERITABLE SACERDOCE CATHOLIQUE et la PERENNITE DE SA VALIDITE SACRAMENTELLE**¹, dont vos consécrateurs vous ont institués garants, pour affermir notre FOI et notre détermination à demeurer FIDELES A CE SACERDOCE ET A CE SACRIFICE ET AUX SACREMENTS QUI EN DECOULENT.

Vous savez que les Dominicains d'Avrillé, interprètes des positions théologiques officielles de la FSSPX, reconnaissent eux-mêmes sous la signature du Père Pierre-Marie o.p. (cf. *Sel de la Terre*, automne 2005, n°54, *le nouveau rituel de consécration épiscopale est-il valide ?*) que:

Citation :

Remarquons cependant que nous ne parlons que de la validité du nouveau rite, tel qu'il a été publié par le Vatican.

Nous ne parlons pas de la légitimité de cette réforme (était-il bon de supprimer le rite romain pour le remplacer par un rite oriental ?), ni de la validité des différentes traductions et adaptations du rite officiel dans les divers cas particuliers : en raison du désordre généralisé, tant au niveau liturgique que dogmatique, on peut avoir de sérieuses raisons de douter de la validité de certaines consécrations épiscopales.

A l'occasion du sacre épiscopal de Mgr Daneels, évêque auxiliaire de Bruxelles, **Mgr Lefebvre disait :**

On a publié des petits livrets à l'occasion de ce sacre. Pour les prières publiques, voici ce qui était dit, et qui était répété par la foule : « Sois apôtre comme Pierre et Paul, sois apôtre comme le patron de cette paroisse, sois apôtre comme Gandhi, sois apôtre comme Luther, sois apôtre comme Luther King, sois apôtre comme Helder Camara, sois apôtre comme Romero... » Apôtre comme Luther, mais quelle intention ont les évêques lorsqu'ils consacrent cet évêque, Mgr Daneels ?

*C'est effrayant... **Est-ce que cet évêque est vraiment consacré ? On peut quand même en douter.** Si c'est cela l'intention des consécrateurs, c'est inimaginable ! La situation est encore plus grave qu'on ne le croit³.*

Il faudrait examiner chaque cas. Devant la difficulté de la chose, l'usage semble prévaloir chez les traditionalistes de réordonner sous condition les prêtres issus de l'Église conciliaire qui reviennent à la Tradition.

Fin de citation.

Et de fait, vous savez que la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X réordonne *sub conditione* les « prêtres conciliaires » qui viennent à la rejoindre, de même qu'elle avait écarté l'« évêque conciliaire » philippin « Mgr » Lazo qui l'avait rejointe, de tout office sacramentel épiscopal, en particulier de l'administration du sacrement de la Confirmation, **marquant par là même qu'elle doutait de la validité sacramentelle de son sacre épiscopal conciliaire.**

Dans ces conditions, **nous vous adjurons**

De poser PUBLIQUEMENT ET FORMELLEMENT LA QUESTION DE LA VALIDITE SACRAMENTELLE DES ORDINATIONS PRESBYTERALES ET DES CONSECRATIONS

¹ Ensemble des éléments du dossier sur le nouveau rite épiscopal (Pontificalis Romani, 1968) sur le site : <http://www.rore-sanctifica.org>

² Mgr LEFEBVRE, conférence à Nantes, le 5 février 1983.

³ Mgr LEFEBVRE, conférence à Ecône, le 28 octobre 1988.

EPISCOPALES CONCILIAIRES AVANT DE PARLER DE LA « LIBERATION » UNIVERSELLE DU RITE TRIDENTIN DE LA SAINTE MESSE.

A quoi bon en effet multiplier les messes qui seraient officieuses selon le rite de Saint Pie V par un clergé qui serait démuné des pouvoirs sacramentels réels, sinon à multiplier les sacrilèges, **en trompant les fidèles attachés à la Tradition catholique, ET EN OPERANT UNE CONFUSION INEXTRICABLE ENTRE L'AUTHENTIQUE SACERDOCE CATHOLIQUE, MUNI DES VÉRITABLES POUVOIRS SACRAMENTELS ET SACRIFICIELS, ET UN FAUX CLERGE CONCILIAIRE QUI EN EST ENTIÈREMENT DEMUNI.**

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

CE SERAIT LA PARACHEVER, PAR LES HERITIERS DE Mgr LEFEBVRE EUX-MEMES, L'ŒUVRE DE L'ENNEMI QUI VEUT DETRUIRE L'AUTHENTIQUE SACERDOCE DE MELCHISEDECH ET SON AUTHENTIQUE SACRIFICE !

Face à une telle confusion entre le véritable sacerdoce catholique authentique et le faux sacerdoce conciliaire, **comment dès lors le fidèle catholique pourra-il être encore certain de recevoir des sacrements valides**, sans savoir précisément quel évêque a ordonné le prêtre auquel il s'adresse, et de quel évêque celui-ci tient son épiscopat ?

AU NOM DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST QUI VOUS DEMANDERA COMPTE DU SALUT DE CHACUNE DES AMES QU'IL A CONFIEE A VOTRE SACERDOCE EPISCOPAL, VOUS NE POUVEZ PLUS DESORMAIS VOUS MURER DANS LE SILENCE FACE A CE PERIL MORTEL IMMINENT POUR LE SACERDOCE CATHOLIQUE.

Le 10 octobre 2006, en la Vigile de la Maternité de la Très Sainte Vierge Marie, Mère du Sacerdoce

Très respectueusement en Notre Seigneur Jésus-Christ

Des Fidèles catholiques attachés à la sauvegarde du sacerdoce catholique

ANNEXES à la lettre ouverte aux quatre évêques de la FSSPX,
publiée le 10 octobre 2006⁴

ANNEXE 1

Statuts de la FSSPX, précédés de la préface de Mgr Lefebvre du 20 mars 1990

Cette édition revue et corrigée des statuts, règlements et cérémoniaux de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X a reçu l'approbation du Supérieur Général. Le 16 février 1990

PREFACE

Après vingt années de mise en pratique de nos constitutions, n'était-il pas souhaitable d'en faciliter la connaissance et l'usage par une édition bien ordonnée et bien présentée et d'y adjoindre des documents annexes qui en découlent et facilitent le développement de la Fraternité.

Le travail assidu de S.E. Mgr Tissier de Maclerais aidé par le dévouement de Sœur Marguerite Le Boulch, a abouti à cette précieuse brochure contenant les documents les plus chers aux membres de la Fraternité. Qu'ils en soient vivement remerciés.

1965-1990, c'est la période de l'effondrement du sacerdoce catholique. 1970-1990. La Providence dans sa Sagesse infinie suscite une œuvre de restauration du sacerdoce catholique, afin de préserver les trésors que Jésus-Christ a confiés à Son Eglise, la foi dans son intégrité, la grâce divine par Son Sacrifice et Ses sacrements, et les pasteurs destinés à la dispensation de ces trésors de vie divine.

1970, les constitutions de cette Fraternité sacerdotale, sous le patronage du saint pape Pie X, sont approuvées par l'autorité diocésaine de Fribourg, par S.E. Mgr Charrière.

1971, les mêmes constitutions reçoivent une lettre officielle de louanges de la part du Préfet de la S. C. pour le Clergé, le cardinal Wright.

Manifestation évidente de la bénédiction sur l'Œuvre à laquelle Dieu va confier l'Arche d'Alliance du Nouveau Testament.

«*Hic est calix sanguinis Mei, novi et aeterni testamenti*»

Tel est le but de nos constitutions. Qu'elles soient l'objet de nos méditations, sous le regard de Marie, Mère du Prêtre.

Ecône, le 20 mars 1990

+ **Marcel Lefebvre**, Fondateur de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X

+ EVECHE + DE LAUSANNE GENEVE ET + FRIBOURG +

ANNEXE 2

Lettre de Mgr Lefebvre aux quatre futurs évêques

La lettre aux futurs Evêques.

Adveniat Regnum

à Messieurs les abbés Williamson, Tissier de Mallerais, Fellay et de Galarreta

Bien chers amis,

La chaire de Pierre et les postes de Rome étant occupés par des antichrists, la destruction du Règne de Notre-Seigneur se poursuit rapidement à l'intérieur même de Son Corps mystique ici-bas, spécialement par la corruption de la sainte Messe, expression splendide du triomphe de Notre-Seigneur par la Croix : "*Regnavit a ligno Deus*", et source d'extension de Son Règne dans les âmes et dans les sociétés.

⁴ Consulter le texte de la lettre sur le site : <http://www.virgo-maria.org>

Ainsi apparaît avec évidence la **nécessité absolue** de la permanence et de la continuation du sacrifice adorable de Notre-Seigneur pour que "Son Règne arrive"

La corruption de la sainte Messe a amené la corruption du sacerdoce et la décadence universelle de la foi dans la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Dieu a suscité la fraternité sacerdotale saint Pie X pour le maintien et la perpétuité de Son sacrifice glorieux et expiatoire dans l'Eglise. Il s'est choisi de vrais prêtres instruits et convaincus de ces mystères divins. Dieu m'a fait la grâce de préparer ces lévites et de leur conférer la grâce sacerdotale pour la persévérance du vrai sacrifice, selon la définition du Concile de Trente. C'est ce qui nous a valu la persécution de **la Rome antichrist**.

Cette Rome, moderniste et libérale, poursuivant son **œuvre destructrice** du Règne de Notre Seigneur comme le prouvent Assise et la confirmation des thèses libérales de Vatican II sur la liberté religieuse, je me vois **contraint par la Providence divine** de transmettre la grâce de l'épiscopat catholique que j'ai reçue, afin que l'Eglise et le sacerdoce catholique continuent à subsister pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

C'est pourquoi, **convaincu de n'accomplir que la sainte Volonté de Notre-Seigneur**, je viens par cette lettre vous demander d'accepter de recevoir la grâce de l'épiscopat catholique, comme je l'ai déjà conférée à d'autres prêtres en d'autres circonstances.

Je vous conférerai cette grâce, **confiant que sans tarder le Siège de Pierre sera occupé par un successeur de Pierre parfaitement catholique** en les mains duquel vous pourrez déposer la grâce de votre épiscopat pour qu'il la confirme.

Le but principal de cette transmission est de conférer la grâce de l'ordre sacerdotal pour la continuation du vrai Sacrifice de la Sainte Messe et pour conférer la grâce du sacrement de confirmation aux enfants et aux fidèles qui vous la demandent.

Je vous conjure de demeurer attachés au Siège de Pierre, à l'Eglise Romaine, Mère et Maîtresse de toutes les Eglises, **dans la foi catholique intégrale**, exprimée dans les symboles de la foi, dans le catéchisme du Concile de Trente, conformément à ce qui vous a été enseigné dans votre séminaire. Demeurez fidèles dans la transmission de cette foi pour que le Règne de Notre-Seigneur arrive.

Enfin, je vous conjure de demeurer attachés à la Fraternité sacerdotale Saint Pie X, de demeurer profondément unis entre vous, soumis à son Supérieur Général **dans la foi catholique de toujours**, vous souvenant de cette parole de Saint Paul aux Galates (I, 8 et 9) "*sed licet nos aut angelus de caeli evangelizet vobis praeterquam quod evangelizavimus vobis, anathema sit. Sicut praedicimus et nunc iterum dico : si quis evangelizaverit praeter id quod accepistis, anathema sit.*"

Bien chers amis, soyez ma consolation dans le Christ Jésus, demeurez forts dans la foi, fidèles au vrai Sacrifice de la Messe, au vrai et saint Sacerdoce de Notre-Seigneur pour le triomphe et la gloire de Jésus au Ciel et sur la terre, pour le salut des âmes, pour le salut de mon âme.

En les Cœurs de Jésus et de Marie, je vous embrasse et vous bénis. Votre Père dans le Christ Jésus

Marcel LEFEBVRE

ANNEXE 3

Lettre des Supérieurs de la FSSPX au Cardinal Gantin, pour demander leur propre excommunication

LETTRE OUVERTE A SON ÉMINENCE LE CARDINAL GANTIN, PREFET DE LA CONGREGATION DES ÉVÊQUES.

Éminence,

Réunis autour de leur Supérieur général, les Supérieurs des districts, séminaires et maisons autonomes de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, pensent bon de vous exprimer respectueusement les réflexions suivantes.

Vous avez cru devoir, par votre lettre du 1^e juillet passé, faire savoir à Son Excellence Monseigneur Marcel Lefebvre, à Son Excellence Monseigneur Antonio de Castro Mayer et aux quatre évêques qu'ils ont consacrés le 30 juin dernier à Ecône, leur excommunication *latae sententiae*. Veuillez vous-mêmes juger de la valeur d'une telle déclaration venant d'une autorité qui, dans son exercice, rompt avec celle de tous ses prédécesseurs jusqu'au pape Pie XII, dans le culte, l'enseignement et le gouvernement de l'Eglise.

Pour nous, nous sommes en pleine communion avec tous les papes et tous les évêques qui ont précédé le Concile Vatican II, célébrant exactement la messe qu'ils ont codifiée et célébrée, enseignant le catéchisme qu'ils ont composé, nous dressant contre les erreurs qu'ils ont maintes fois condamnées dans leurs encycliques et leurs lettres pastorales. Veuillez donc juger de quel côté se trouve la rupture. Nous sommes extrêmement peinés de l'aveuglement d'esprit et de l'endurcissement de cœur des autorités romaines.

En revanche, **nous n'avons jamais voulu appartenir à ce système qui se qualifie lui-même d'Eglise Conciliaire**, et se définit par le *Novus Ordo Missae*, l'œcuménisme indifférentiste et la laïcisation de toute la Société. Oui, nous n'avons aucune part, *nullam partem habemus*, avec le panthéon des religions d'Assise ; notre propre excommunication par un décret de votre Eminence ou d'un autre dicastère n'en serait que la preuve irréfutable. **Nous ne demandons pas mieux que d'être déclarés ex communione de l'esprit adultère qui souffle dans l'Eglise depuis vingt-cinq ans**, exclus de la communion impie avec les infidèles. Nous croyons au seul Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec le Père et le Saint-Esprit, et nous serons toujours fidèles à Son unique Epouse, l'Eglise Une, Sainte, Catholique, Apostolique et Romaine.

Être donc associés publiquement à la sanction qui frappe les six évêques catholiques, défenseurs de la foi dans son intégrité et son intégralité, serait **pour nous une marque d'honneur et un signe d'orthodoxie devant les fidèles. Ceux-ci ont en effet, un droit strict à savoir que les prêtres auxquels ils s'adressent ne sont pas de la communion d'une contrefaçon d'Eglise, évolutive, pentecôtiste, et syncrétiste**. Unis à ces fidèles, nous faisons nôtres les paroles du prophète (1 Rois, vii, 3) : *Preparate corda vestra Domino et servite Illi Soli : et liberabit vos de manibus inimicorum vestrorum. Convertimini ad Eum in toto corde vestro, et auferte deos alienos de medio vestri*. "Attachez fermement votre cœur au Seigneur et servez-le Lui Seul : et Il vous délivrera des mains de vos ennemis. C'est de tout Notre cœur que vous devez revenir à Dieu ; ôtez du milieu de vous les dieux étrangers"

Confiants dans la protection de Celle qui a terrassé toutes les hérésies dans le monde entier, nous vous prions d'agréer, Éminence, l'assurance de notre dévouement à Celui qui est l'unique voie de salut.

A Ecône, le 6 juillet 1988

Suivent les signatures du Supérieur général, de tous les Supérieurs de districts de séminaires et maisons autonomes de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X dans le monde entier :

M. l'abbé Franz Schmidberger, supérieur général,
MM. les abbés Paul Aulagnier, supérieur du district de France,
Franz-Joseph Maessen, supérieur du district d'Allemagne,
Edward Black, supérieur du district de Grande-Bretagne,
Anthony Esposito, supérieur du district d'Italie,
François Laisney, supérieur du district des Etats-Unis,
Jacques Emily, supérieur du district du Canada,
Jean-Michel Faure, supérieur du district du Mexique,
Gérard Hogan, supérieur du district d'Australie et Nouvelle-Zélande,
Alain Lorans, directeur du séminaire d'Ecône,

Jean-Paul André, directeur du séminaire de Flavigny,
Paul Natterer, supérieur du séminaire de Zaitzkofen,
Andrés Morello, supérieur du séminaire de La Reja,
William Welsh, directeur du séminaire de la Sainte-Croix en Australie,
Michel Simoulin, recteur de l'institut Saint-Pie X à Paris,
Patrice Laroche, sous-directeur du séminaire d'Ecône,
Philippe François, supérieur de la maison autonome de Belgique et du Luxembourg,
Roland de Mérode, supérieur de la maison autonome des Pays-Bas,
Georg Pfluger, supérieur de la maison autonome d'Autriche,
Guillaume Devillers, supérieur de la maison autonome d'Espagne,
Philippe Pazat, supérieur de la maison autonome du Portugal,
Daniel Couture, supérieur de la maison autonome d'Irlande,
Patrick Groche, supérieur de la maison autonome du Gabon,
Franck Peek, supérieur de la maison autonome d'Afrique australe.

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>